



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 18-12-2014 – Délibération A1a – 14-125
7-1 Décisions budgétaires

AN 2014

14-125

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 18 décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Pascal ANDRE, Mme Armène ISIDORE, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, Mme Laurence DENAND, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Frédéric GROSBILLOT, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Joël DANIEL, procuration à Mme Sylvia PADIOU
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à Mme Virginie MEUNIER
M. Edward DANGELOT, procuration à M. Gilles LECOLE
Mme Nadette PRUVOST, procuration à Mme Valérie MASSICOT
M. Guy ESCRINIER, procuration à M. Dominique BELHOMME

Absent excusé :

M. Sébastien GUERIN,

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

12/12/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	27
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

12/12/2014

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 – BUDGET PRINCIPAL VILLE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-2,

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la commission Finances - Urbanisme le 11 décembre 2014,

Ayant entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au Maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré,

- Approuve et vote le Budget Primitif 2015 au niveau du chapitre :
 - o Section de fonctionnement : A la majorité (29 voix Pour, 3 voix Contre : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT, P. GOMMARD)
 - o Section d'investissement : A la majorité (29 voix Pour, 3 voix Contre : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT, P. GOMMARD)

Ce budget se décline comme suit :

1 – La section de fonctionnement

Vue d'ensemble - Dépenses

Chap	Libellé	Budget Primitif 2014	Propositions nouvelles 2015	VOTE BP 2015
011	Charges à caractère général	4 181 172	4 311 648	4 311 648
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 357 837	6 288 000	6 288 000
014	Atténuations de produits	470 335	573 451	573 451
65	Autres charges de gestion courante	2 110 771	1 913 218	1 913 218
Total des dépenses de gestion courante		13 120 115	13 066 317	13 066 317
66	Charges financières	800 000	725 000	725 000
67	Charges exceptionnelles	19 500	29 268	29 268
022	Dépenses imprévues			
Total des dépenses réelles de fonctionnement		13 939 615	13 820 585	13 820 585
023	Virement à la section d'Investissement	2 235 808	1 848 186	1 848 186
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	200 000	210 000	210 000
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 435 808	2 058 186	2 058 186
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		16 375 423	15 878 771	15 878 771

Vue d'ensemble - Recettes

Chap	Libellé	Budget Primitif 2014	Propositions nouvelles 2015	VOTE BP 2015
70	Produits des services, du domaine et ventes.	1 856 259	1 649 878	1 649 878
73	Impôts et taxes	11 748 576	11 960 380	11 960 380
74	Dotations et participations	2 518 588	2 057 213	2 057 213
75	Autres produits de gestion courante	151 000	160 000	160 000
013	Atténuations de charges	50 000	50 000	50 000
Total des recettes de gestion courante		16 324 423	15 877 271	15 877 271
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	51 000	1 500	1 500
Total des recettes réelles de fonctionnement		16 375 423	15 878 771	15 878 771
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections			
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		16 375 423	15 878 771	15 878 771

2 – La section d'investissement

Vue d'ensemble – Dépenses

Chap	Libellé	Budget Primitif 2014	Propositions nouvelles 2015	VOTE BP 2015
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		10 000	10 000
21	Immobilisations corporelles		30 500	30 500
	Total des opérations d'équipement	3 800 000	4 155 964	4 155 964
	Total des dépenses d'équipement	3 800 000	4 196 464	4 196 464
16	Emprunts et dettes assimilées	766 500	791 500	791 500
26	Particip., créances rattachées à des particip.		81 000	81 000
27	Autres immobilisations financières			
	Total des dépenses financières	766 500	872 500	872 500
45x1	Total des opérations pour compte de tiers	50 000		
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 616 500	5 068 964	5 068 964
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 616 500	5 068 964	5 068 964

Vue d'ensemble – Recettes

Chap	Libellé	Budget Primitif 2014	Propositions nouvelles 2015	VOTE BP 2015
13	Subventions d'investissement	12 500	15 000	15 000
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 786 692	2 564 278	2 564 278
	Total des recettes d'équipement	1 799 192	2 579 278	2 579 278
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	330 000	430 000	430 000
1068	Excédents de fonct. capitalisés (1068)			
16	Emprunts et dettes assimilées (165)	1 500	1 500	1 500
024	Produits des cessions d'immobilisations			
	Total des recettes financières	331 500	431 500	431 500
45x2	Total des opérations pour compte de tiers	50 000		
	Total des recettes réelles d'investissement	2 180 692	3 010 778	3 010 778
021	Virement de la section de fonctionnement	2 235 808	1 848 186	1 848 186
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	200 000	210 000	210 000
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 435 808	2 058 186	2 058 186
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 616 500	5 068 964	5 068 964

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le 06/01/2015

Et publié le 06/01/2015




P/Le Maire,
L'Adjoint délégué.

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*




P/Le Maire,
L'Adjoint délégué,



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 18-12-2014 – Délibération B1 – 14-134
1-2 Délégation de service public

AN 2014
14-134

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 18 décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Pascal ANDRE, Mme Armène ISIDORE, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, Mme Laurence DENAND, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Frédéric GROSBAILLOT, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Joël DANIEL, procuration à Mme Sylvia PADIOU
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à Mme Virginie MEUNIER
M. Edward DANGELOT, procuration à M. Gilles LECOLE
Mme Nadette PRUVOST, procuration à Mme Valérie MASSICOT
M. Guy ESCRINIER, procuration à M. Dominique BELHOMME

Absent excusé :

M. Sébastien GUERIN,

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

12/12/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	27
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

12/12/2014

**OBJET : CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC COMMUNAL DE
L'ASSAINISSEMENT – AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT
N°4**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L1411-1 et suivants,

REÇU EN PREFECTURE

le 23/12/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20141218-DEL14_134-DE

Vu la loi du 8 février 1995 relative aux marchés publics et délégations de service public et notamment son article 8,

Vu le contrat d'affermage signé avec la société Lyonnaise des Eaux pour la délégation du service public de l'assainissement, à effet au 1^{er} juin 2004, pour une durée de 15 ans,

Vu l'avenant n°1 en date du 1^{er} octobre 2007,

Vu l'avenant n°2 en date du 10 avril 2010,

Vu l'avenant n°3 en date du 12 août 2011,

Considérant le système d'assainissement de la Commune constitué de tous les réseaux de collecte des eaux usées et pluviales, de la station de traitement mise en service en 2010, de toutes les installations de celle-ci, de deux postes de relèvement et de tous les accessoires et équipements situés sur les réseaux,

Considérant que les conditions d'exploitation ont évolué et que certaines clauses prévoient expressément leur révision,

Considérant qu'il convient en conséquence de modifier le contrat par voie d'avenant dans ses dispositions suivantes :

- 1) Modification de l'assiette de la consommation électrique en application de l'article 4 de l'avenant n°2 du 10 avril 2010 ;
- 2) Modification du coefficient K2 intervenant dans l'actualisation des prix et mise à jour des équipements et des réseaux affermés ;
- 3) Modification de la formule de révision des prix en application de l'article 38.1 du contrat ;
- 4) Exclusion du poste de relèvement des Chevries à compter du 1^{er} janvier 2015 ;
- 5) Intégration de la prise en charge des factures d'électricité des postes de relèvement PN 10 et les Chevries;
- 6) Modification de la filière de traitement et d'élimination des boues ;
- 7) Intégration de nouveaux ouvrages à compter du 1^{er} janvier 2015 ;
- 8) Réalisation des actions de communication et de développement durable ;
- 9) Modification de la rémunération du prestataire aux nouvelles conditions économiques et techniques du contrat,

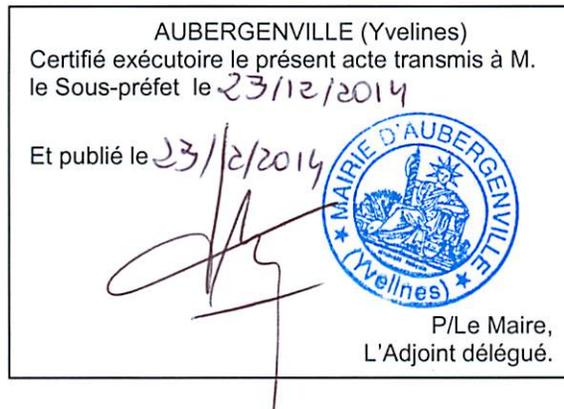
Considérant le projet d'avenant n°4 et ses annexes proposés,

Considérant l'avis de la Commission de Délégation de Service Public du 8 décembre 2014,

Ayant entendu l'exposé de M. Dominique BELHOMME, Adjoint au Maire délégué aux Travaux, à la Prévention et à la Sécurité,

Après en avoir délibéré, à la majorité (29 voix Pour, 1 voix Contre : P. GOMMARD, 2 Abstentions : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT),

- **Approuve** l'avenant n°4 au Contrat de délégation de service public d'assainissement, sur les points ci-dessus exposés,
- **Autorise** Madame le Maire, ou son représentant, à signer ledit avenant avec le délégataire Lyonnaise des Eaux.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



P/Le Maire,
L'Adjoint délégué.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 18-12-2014 – Délibération B2 – 14-135
1-2 Délégation de service public

AN 2014
14-135

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 18 décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Pascal ANDRE, Mme Armène ISIDORE, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, Mme Laurence DENAND, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Frédéric GROSBILLOT, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Joël DANIEL, procuration à Mme Sylvia PADIOU
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à Mme Virginie MEUNIER
M. Edward DANGELOT, procuration à M. Gilles LECOLE
Mme Nadette PRUVOST, procuration à Mme Valérie MASSICOT
M. Guy ESCRINIER, procuration à M. Dominique BELHOMME

Absent excusé :

M. Sébastien GUERIN,

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

12/12/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	27
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

12/12/2014

**OBJET : DELEGATION DU PARC DE STATIONNEMENT REGIONAL DE LA GARE –
CHOIX DU DELEGATAIRE ET APPROBATION DU CONTRAT
D'AFFERMAGE**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1411-1 et suivants et R1411-1 et suivants,

REÇU EN PREFECTURE

le 23/12/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20141218-DEL14_135-DE

Vu la délibération n°14-074 du Conseil Municipal du 26 juin 2014 se prononçant sur le recours à la délégation de service public pour la gestion du parc de stationnement régional de la gare,

Vu la procédure de publicité, de mise en concurrence et les négociations menées par Madame le Maire,

Vu l'offre définitive proposée par la société EFFIA STATIONNEMENT sise 20 rue Le Peletier à Paris (75009),

Vu le rapport final transmis aux membres du Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à la majorité (29 voix Pour, 1 voix Contre : P. GOMMARD, 2 Abstentions : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT)

- **Décide d'approuver**, sur proposition de Madame le Maire, le choix de la société **EFFIA** en tant que fermier du parc de stationnement régional de la gare,
- **Approuve** le projet de contrat d'affermage attaché à la présente délibération, incluant ses annexes
- **Approuve** le projet de règlement du service du parc de stationnement régional de la gare
- **Autorise Madame le Maire à signer** le contrat d'affermage ainsi que l'ensemble des actes concourant à sa bonne exécution
- **Dit** que, conformément à l'article L2121-24 du Code général des collectivités territoriales, la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans une publication locale diffusée dans la commune et que son dispositif sera publié dans le recueil des actes administratifs,
- **Dit** que les clauses à valeur réglementaire (tarifs et règlement du service) feront l'objet des mesures de publicité applicable aux actes communaux réglementaires.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



P/Le Maire,
L'Adjoint délégué,



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 18-12-2014 – Délibération C1 – 14-136
1-1 Marchés publics

AN 2014
14-136

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 18 décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Pascal ANDRE, Mme Armène ISIDORE, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, Mme Laurence DENAND, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Frédéric GROSBILLOT, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Joël DANIEL, procuration à Mme Sylvia PADIOU
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à Mme Virginie MEUNIER
M. Edward DANGELOT, procuration à M. Gilles LECOLE
Mme Nadette PRUVOST, procuration à Mme Valérie MASSICOT
M. Guy ESCRINIER, procuration à M. Dominique BELHOMME

Absent excusé :

M. Sébastien GUERIN,

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

12/12/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	27
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

12/12/2014

**OBJET : ADHESION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU
CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code des assurances,

REÇU EN PREFECTURE

le 23/12/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20141218-DEL14_136-DE

Vu le Code des marchés publics et notamment l'article 35 alinéa 1.2 autorisant le recours à la procédure de marché négocié après publicité et mise en concurrence, lorsque les spécifications du marché ne peuvent être établies avec une précision suffisante pour permettre le recours à l'Appel d'offres,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et notamment son article 26 alinéa 2,

Vu le décret n°86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 alinéa 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) en date du 15 avril 2013 approuvant le renouvellement du contrat groupe selon la procédure négociée,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du CIG en date du 16 juin 2014, autorisant le Président du CIG à signer le marché avec le candidat SOFAXIS/CNP Assurances,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°13-095 en date du 18 décembre 2013 proposant de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance lancée par le CIG,

Considérant la nécessité de passer un contrat d'assurance statutaire,

Considérant que ce contrat doit être soumis au Code des marchés publics,

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour)

- **Approuve** les taux et prestations négociés pour la Mairie d'Aubergenville, par le Centre Interdépartemental de Gestion dans le cadre du contrat-groupe d'assurance statutaire,
- **Décide d'adhérer**, à compter du 1er janvier 2015, au contrat d'assurance groupe (2015-2018) et jusqu'au 31 décembre 2018, pour les agents CNRACL, pour les risques (décès, accident du travail) au taux de 4,60 % de la masse salariale assurée (frais du CIG exclus),
- **Prend acte** que les frais du CIG, s'élevant à 0,08 % de la masse salariale assurée, viennent en supplément des taux d'assurance ci-dessus déterminés,
- **Autorise Madame le Maire à signer** le bulletin d'adhésion ainsi que la convention à intervenir dans le cadre du contrat groupe,
- **Prend acte** que la Collectivité adhérente pourra quitter le contrat groupe chaque année sous réserve du respect du délai de préavis de six mois,

- **Dit** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le 23/12/2014

Et publié le 23/12/2014



P/Le Maire,
L'Adjoint délégué,

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



P/Le Maire,
L'Adjoint délégué.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 18-12-2014 – Délibération C2 – 14-137
4-1 Personnels titulaires et stagiaires de la FPT

AN 2014
14-137

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 18 décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Pascal ANDRE, Mme Armène ISIDORE, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, Mme Laurence DENAND, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Frédéric GROSBILLOT, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Joël DANIEL, procuration à Mme Sylvia PADIOU
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à Mme Virginie MEUNIER
M. Edward DANGELOT, procuration à M. Gilles LECOLE
Mme Nadette PRUVOST, procuration à Mme Valérie MASSICOT
M. Guy ESCRINIER, procuration à M. Dominique BELHOMME

Absent excusé :

M. Sébastien GUERIN,

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

12/12/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	27
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

12/12/2014

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION DE POSTES

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget communal,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

REÇU EN PREFECTURE

le 23/12/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20141218-DEL14_137-DE

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le tableau des effectifs,

Considérant qu'il convient de modifier le tableau des effectifs,

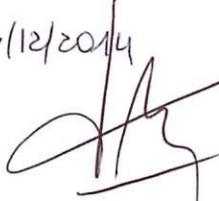
Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),

- **Décide** la création des postes suivants :

- Attaché principal : 1
- ATSEM principal de 2^{ème} classe : 1
- Adjoint technique de 1^{ère} classe : 2.
- Assistant socio-éducatif principal de 2^{ème} classe : 1

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le 23/12/2014
Et publié le 23/12/2014



P/Le Maire,
L'Adjoint délégué.

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



P/Le Maire,
L'Adjoint délégué.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 18-12-2014 – Délibération D1 – 14-138
2-2 Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols

AN 2014
14-138

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE**

L'an deux mille QUATORZE, le 18 décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Pascal ANDRE, Mme Armène ISIDORE, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, Mme Laurence DENAND, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Frédéric GROSBILLOT, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Joël DANIEL, procuration à Mme Sylvia PADIOU
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à Mme Virginie MEUNIER
M. Edward DANGELOT, procuration à M. Gilles LECOLE
Mme Nadette PRUVOST, procuration à Mme Valérie MASSICOT
M. Guy ESCRINIER, procuration à M. Dominique BELHOMME

Absent excusé :

M. Sébastien GUERIN,

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

12/12/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	27
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

12/12/2014

**OBJET : AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR DEPOSER UNE
DECLARATION PREALABLE POUR LA RENOVATION DU LAVOIR**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-29,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment l'article R421-17,

REÇU EN PREFECTURE

le 23/12/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20141218-DEL14_138-DE

Considérant que le projet de rénovation du lavoir, sis Grande Rue, comprend une modification de la toiture, le percement d'une ouverture et la modification de l'agencement intérieur,

Considérant que l'obligation d'une déclaration préalable aux travaux pour la modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment s'impose aux personnes physiques comme aux collectivités territoriales,

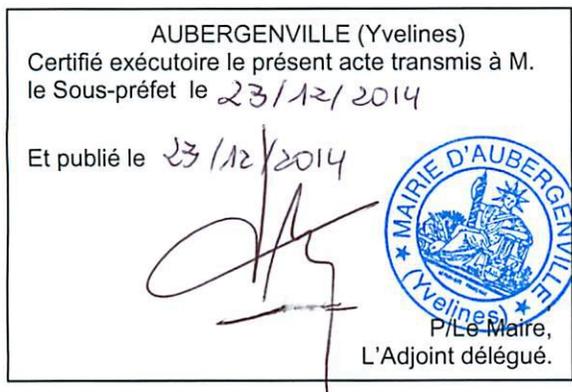
Considérant que le Maire ne peut solliciter au nom de la Commune la demande susvisée, constituant un acte de disposition et non de simple administration, sans y avoir été expressément autorisé par le Conseil Municipal,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Finances - Urbanisme en date du 11 décembre 2014,

Après avoir entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au maire délégué à l'urbanisme et à l'environnement

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (30 voix Pour, 2 Abstentions : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT)

- **Autorise Madame le Maire, ou son représentant,**
 - **A déposer**, pour la Commune, une déclaration préalable pour la rénovation du lavoir sis Grande Rue,
 - **A signer** les documents nécessaires.



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre



P/Le Maire,
L'Adjoint délégué.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 18-12-2014 – Délibération A1b – 14-126
7-1 Décisions budgétaires

AN 2014
14-126

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 18 décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Pascal ANDRE, Mme Armène ISIDORE, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, Mme Laurence DENAND, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Frédéric GROSBILLOT, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Joël DANIEL, procuration à Mme Sylvia PADIOU
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à Mme Virginie MEUNIER
M. Edward DANGELOT, procuration à M. Gilles LECOLE
Mme Nadette PRUVOST, procuration à Mme Valérie MASSICOT
M. Guy ESCRINIER, procuration à M. Dominique BELHOMME

Absent excusé :

M. Sébastien GUERIN,

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

12/12/2014

DATE D'AFFICHAGE :

12/12/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	27
Votants	32

OBJET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-2,

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la commission Finances - Urbanisme le 11 décembre 2014,

Ayant entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au Maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré,

- Approuve et vote le Budget Primitif 2015 au niveau du chapitre :
 - o Section d'exploitation : A la majorité (29 voix Pour, 3 voix Contre : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT, P. GOMMARD)
 - o Section d'investissement : A la majorité (29 voix Pour, 3 voix Contre : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT, P. GOMMARD)

Ce budget se décline comme suit :

1 – La section d'exploitation

Vue d'ensemble - Dépenses

Chap	Libellé	Budget Primitif 2014	Propositions nouvelles	VOTE
011	Charges à caractère général	20 000.00	20 000.00	20 000.00
Total des dépenses de gestion courante		20 000.00	20 000.00	20 000.00
66	Charges Financières	219 100.00	209 100.00	209 100.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		239 100.00	229 100.00	229 100.00
023	Virement à la section d'investissement	0.00	10 000.00	10 000.00
042	Opé. d'ordre transferts entre sections	395 000.00	395 000.00	395 000.00
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		395 000.00	395 000.00	395 000.00
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		634 100.00	634 100.00	634 100.00

Vue d'ensemble - Recettes

Chap	Libellé	Budget Primitif 2014	Propositions nouvelles	VOTE
70	Produits des services	402 100.00	402 100.00	402 100.00
74	Dotations et participations	85 000.00	85 000.00	85 000.00
Total des recettes de gestion courante		487 100.00	487 100.00	487 100.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		487 100.00	487 100.00	487 100.00
042	Opé. d'ordre transferts entre sections	147 000.00	147 000.00	147 000.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		147 000.00	147 000.00	147 000.00
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		634 100.00	634 100.00	634 100.00

2 – La section d'investissement

Vue d'ensemble – Dépenses

Chap	Libellé	Budget Primitif 2014	Propositions nouvelles	VOTE
20	Immobilisations incorporelles	0.00	10 000.00	10 000.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	40 000.00	40 000.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00
Total des dépenses d'équipement		0.00	50 000.00	50 000.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	295 681.00	325 000.00	325 000.00
Total des dépenses financières		295 681.00	325 000.00	325 000.00
Total dépenses réelles d'investissement		295 681.00	375 000.00	375 000.00
040	Opé. d'ordre transferts entre sections	146 285.00	147 000.00	147 000.00
041	Opérations patrimoniales (5)			
Total dépenses d'ordre d'investissement		146 285.00	147 000.00	147 000.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		441 966.00	522 000.00	522 000.00

Vue d'ensemble – Recettes

Chap	Libellé	Budget Primitif 2014	Propositions nouvelles	VOTE
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	46 966.00	107 000.00	107 000.00
Total des recettes d'équipement		46 966.00	107 000.00	107 000.00
10	Dot., fonds divers, réserves (hors 1068)		10 000.00	10 000.00
1068	Excédents de fonct. Capitalisés			
Total des recettes financières			10 000.00	10 000.00
Total recettes réelles d'investissement		46 966.00	117 000.00	117 000.00
021	Virement de la section d'exploitation		10 000.00	10 000.00
040	Opé. d'ordre transferts entre sections	395 000.00	395 000.00	395 000.00
Total recettes d'ordre d'investissement		395 000.00	395 000.00	395 000.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		441 966.00	522 000.00	522 000.00

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le 06/01/2015

Et publié le 06/01/2015




Maire,
L'Adjoint délégué,

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre




P/Le Maire,
L'Adjoint délégué,



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 18-12-2014 – Délibération A1c – 14-127
7-1 Décisions budgétaires

AN 2014
14-127

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE**

L'an deux mille QUATORZE, le 18 décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Pascal ANDRE, Mme Armène ISIDORE, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, Mme Laurence DENAND, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Frédéric GROSBOILLOT, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

*M. Joël DANIEL, procuration à Mme Sylvia PADIOU
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à Mme Virginie MEUNIER
M. Edward DANGELOT, procuration à M. Gilles LECOLE
Mme Nadette PRUVOST, procuration à Mme Valérie MASSICOT
M. Guy ESCRINIER, procuration à M. Dominique BELHOMME*

Absent excusé :

M. Sébastien GUERIN,

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

12/12/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 33

Présents 27

Votants 32

DATE D'AFFICHAGE :

12/12/2014

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 – BUDGET ANNEXE EAU

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-2,

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la commission Finances - Urbanisme le 11 décembre 2014,

Ayant entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au Maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré,

- Approuve et vote le Budget Primitif 2015 au niveau du chapitre :
 - o **Section d'exploitation : A la majorité (29 voix Pour, 1 voix Contre : P. GOMMARD, 2 Abstentions : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT)**
 - o **Section d'investissement : A la majorité (29 voix Pour, 1 voix Contre : P. GOMMARD, 2 Abstentions : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT)**

Ce budget se décline comme suit :

Section d'exploitation - Vue d'ensemble - Dépenses

Chap	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
011	Charges à caractère général	10 000.00	0.00	0.00
Total des dépenses de gestion courante		10 000.00	0.00	0.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 000.00	0.00	0.00
<i>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</i>				
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		10 000.00	0.00	0.00

Section d'exploitation - Vue d'ensemble - Recettes

Chap	Libellé	Pour mémoire BP précédent	Propositions nouvelles	VOTE
70	Produits des services, du domaine et ventes.	10 000.00	0.00	0.00
Total des recettes de gestion courante		10 000.00	0.00	0.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 000.00	0.00	0.00
<i>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</i>				
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		10 000.00	0.00	0.00

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le 06/01/2015

Et publié le 06/01/2015



 Le Maire,
L'Adjoint délégué.

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*


 P/Le Maire,
L'Adjoint délégué.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 18-12-2014 – Délibération A2 – 14-128
7-2 Fiscalité

AN 2014
14-128

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 18 décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Pascal ANDRE, Mme Armène ISIDORE, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, Mme Laurence DENAND, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Frédéric GROSBILLOT, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Joël DANIEL, procuration à Mme Sylvia PADIOU
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à Mme Virginie MEUNIER
M. Edward DANGELOT, procuration à M. Gilles LECOLE
Mme Nadette PRUVOST, procuration à Mme Valérie MASSICOT
M. Guy ESCRINIER, procuration à M. Dominique BELHOMME

Absent excusé :

M. Sébastien GUERIN,

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

12/12/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	27
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

12/12/2014

**OBJET : FISCALITE LOCALE DIRECTE - FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION
POUR 2015**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29, L2311-1 et suivants, L2312-1 et suivants, L2331-3,

Vu le Code général des impôts et notamment ses articles 1636 B sexies et 1636 B septies,

REÇU EN PREFECTURE

le 23/12/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20141218-DEL14_128-DE

Vu la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité locale,

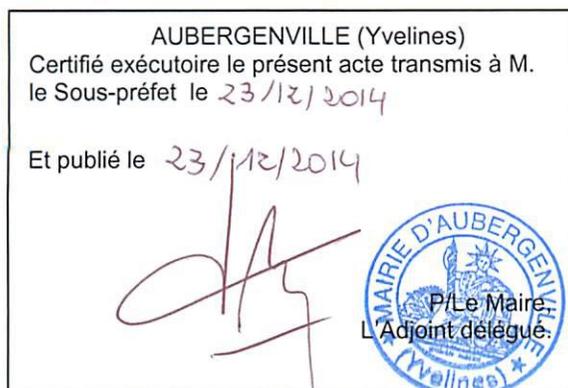
Considérant l'avis favorable et unanime émis par la commission Finances - Urbanisme le 11 décembre 2014,

Ayant entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au Maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré, à la majorité (29 voix Pour, 3 voix Contre : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT, P. GOMMARD),

- **Décide** la reconduction des taux d'imposition des 3 taxes appliqués au titre de l'année précédente,
- **Fixe** les taux d'imposition pour l'année 2015, comme suit, en décidant d'appliquer une variation proportionnelle de 1,000000 :

a) Taxe d'habitation	16,03 %
b) Taxe foncière sur les propriétés bâties	20,14 %
c) Taxe foncière sur les propriétés non bâties	96,81 %
- **Confirme** que la délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



P/Le Maire,
L'Adjoint délégué.



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 18-12-2014 – Délibération A3 – 14-129
7-5 Subventions

AN 2014
14-129

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 18 décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Pascal ANDRE, Mme Armène ISIDORE, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, Mme Laurence DENAND, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Frédéric GROSBAILLOT, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Joël DANIEL, procuration à Mme Sylvia PADIOU
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à Mme Virginie MEUNIER
M. Edward DANGELOT, procuration à M. Gilles LECOLE
Mme Nadette PRUVOST, procuration à Mme Valérie MASSICOT
M. Guy ESCRINIER, procuration à M. Dominique BELHOMME

Absent excusé :

M. Sébastien GUERIN,

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

12/12/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	27
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

12/12/2014

OBJET : BUDGET PRINCIPAL VILLE 2015 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les demandes de subventions présentées par les associations locales,

Considérant l'importance pour la vie locale, de l'apport et du rôle des associations,

REÇU EN PREFECTURE

le 23/12/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20141218-DEL14_129-DE

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la commission Finances - Urbanisme le 11 décembre 2014,

Ayant entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au Maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (27 voix Pour, 3 Abstentions : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT, P. GOMMARD ; C. ARNOUD et V. MASSICOT ne prenant pas part au vote)

- Décide de verser aux associations, pour l'exercice 2015, les subventions telles que figurant ci-après :

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT DE LA SUBVENTION ATTRIBUEE POUR 2015
AFM	€ 2 000,00
A I F Africaine	€ 1 000,00
Amicale des Anciens	€ 12 000,00
Amicale Philatélique	€ 1 300,00
APRS	€ 12 000,00
ARPEI	€ 250,00
ASP 82 Airborne	€ 400,00
Association Animation Elisabethville	€ 3 800,00
Association Auber Animation	€ 1 700,00
Association des Portugais d'Aubergenville	€ 3 600,00
Association Lycée Van Gogh	€ 540,00
Association Sportive A Rimbaud	€ 1 500,00
Association Valentin Haüy	€ 300,00
Blues sur Seine	€ 4 500,00
Club Aquariophiles	€ 3 500,00
Comité des Fêtes	€ 40 000,00
Comité Jumelage	€ 21 000,00
COS	€ 36 000,00
Culture et Loisirs	€ 7 000,00
FNACA	€ 1 000,00
Foyer Socio-éducatif. Rimbaud	€ 3 600,00
GIPE	€ 500,00
GRMCAE (J-G Martin)	€ 500,00
Harmonie Municip La Diane	€ 21 000,00
La Maison Couleurs	€ 3 500,00
La Tricoise Yvelinoise	€ 500,00
Old School Breakers & Salsa	€ 1 000,00
Temps Danse Afro	€ 5 500,00
Tremplin Plus	€ 6 000,00
Union Nationale Combattants	€ 2 000,00
USEP Pergaud	€ 200,00
N JOY Project	€ 500,00
TOTAL SUBVENTIONS NON SPORTIVES	€ 198 190,00

REÇU EN PREFECTURE

le 23/12/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20141218-DEL14_129-DE

ASSOCIATIONS SPORTIVES	MONTANT DE LA SUBVENTION ATTRIBUEE POUR 2015
NOM DE L'ASSOCIATION	
Aquatique Club Aubergenville	€ 17 000,00
Tennis Aubergenville Club	€ 29 000,00
Aubergenville Football Club	€ 60 000,00
Aubergenville Handball	€ 43 700,00
Rugby Club Aubergenville Elisabethville	€ 34 000,00
Club Aubergenville Tennis de Table	€ 27 350,00
Club Athlétique Aubergenville	€ 29 500,00
Auber Energym	€ 9 500,00
Aubergenville Judo Jujitsu Club	€ 22 000,00
Centre de Karaté Goshindo d'Aubergenville	€ 11 500,00
Club sportif Aubergenville Basket	€ 20 000,00
Aubergenville Badminton Club	€ 3 000,00
Pétanque Aubergenville	€ 1 300,00
Compagnie d'Arc d'Aubergenville	€ 2 000,00
Kendo et DA Aubergenville	€ 11 000,00
Les Hyènes d'Aubergenville	€ 3 950,00
Randonnée pédestre Aubergenville	€ 350,00
Association sportive Gant d'Or	€ 1 000,00
FULL FORM	€ 1 000,00
TOTAL SUBVENTIONS SPORTIVES	€ 327 150,00

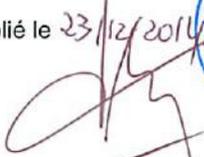
AUTRES ASSOCIATIONS	MONTANT DE LA SUBVENTION ATTRIBUEE POUR 2015
NOM DE L'ASSOCIATION	
IFEP C. Prévention	€ 53 052,00
Mission Locale	€ 26 724,00
TOTAL SUBVENTIONS SPECIFIQUES	€ 79 776,00

	MONTANT ATTRIBUE POUR 2015
TOTAL GENERAL DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ATTRIBUEES POUR L'EXERCICE	€ 605 116,00

- **Dit** que les crédits nécessaires seront prévus au budget principal 2015,
- **Indique** que le tableau des subventions sera publié en annexe du budget primitif 2015 conformément aux dispositions de la loi n°92-125 du 6 février 1992,
- **Confirme** que la présente délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le 23/12/2014

Et publié le 23/12/2014


P/Le Maire,
L'Adjoint délégué.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*


REÇU EN PREFECTURE
Le 23/12/2014
P/Le Maire,
L'Adjoint délégué



Application agréée E-legalite.com



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 18-12-2014 – Délibération A4 – 14-130
7-1 Décisions budgétaires

AN 2014
14-130

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 18 décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Pascal ANDRE, Mme Armène ISIDORE, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, Mme Laurence DENAND, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Frédéric GROSBAILLOT, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Joël DANIEL, procuration à Mme Sylvia PADIOU
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à Mme Virginie MEUNIER
M. Edward DANGELOT, procuration à M. Gilles LECOLE
Mme Nadette PRUVOST, procuration à Mme Valérie MASSICOT
M. Guy ESCRINIER, procuration à M. Dominique BELHOMME

Absent excusé :

M. Sébastien GUERIN,

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

12/12/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	27
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

12/12/2014

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL VILLE 2015 – CREATION ET MODIFICATION DES
AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET DES CREDITS DE PAIEMENT
(AP/CP)**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles. L2311-3 et R2311-9 portant définition des autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu l'instruction comptable M14,

REÇU EN PREFECTURE

le 23/12/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20141218-DEL14_130-DE

Vu les délibérations n°13-086 et n°13-087 du Conseil Municipal 18 décembre 2013 portant création de deux Autorisations de Programme avec les Crédits de Paiement y afférents, selon des échéanciers prévisionnels suivants :

INTITULE DE L'AP	AP	CP 2014	CP 2015	CP 2016
REHABILITATION GROUPE SCOLAIRE P. FORT – J. MOULIN	1 000 000 €	500 000 €	500 000 €	0 €
CREATION SITE CINERAIRE	750 000 €	266 000 €	225 000 €	259 000 €

Considérant qu'une part importante des travaux de l'AP/CP « Réhabilitation du groupe scolaire Paul Fort », prévue pour l'automne 2014, sera finalisée durant le premier trimestre 2015,

Considérant que les paiements enregistrés pour cette opération, sur 2014, ne devraient pas excéder 100 000 € et que l'intégralité des travaux restant sont à planifier sur 2015,

Considérant que le projet « Création d'un site cinéraire » n'a pas été lancé en 2014, et qu'il devrait être réalisé principalement en 2015 pour se conclure en 2016,

Considérant qu'il convient, au vu de la redéfinition de ce projet, de renommer l'Autorisation de Programme,

Considérant qu'il est proposé d'ouvrir, pour 2015, une Autorisation de Programme et des crédits de Paiement pour l'opération « Réhabilitation des voiries des Villas » devant être réalisée sur deux ans,

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la commission Finances - Urbanisme le 11 décembre 2014,

Ayant entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au Maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix Pour, 3 Abstentions : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT, P. GOMMARD),

- **Décide de créer** une Autorisation de Programme « Réhabilitation Voirie des Villas » à hauteur de 500 000 € sur le Budget principal,
- **Renomme** l'Autorisation de Programme « CREATION SITE CINERAIRE » en « EXTENSION DU CIMETIERE »,
- **Définit** la répartition prévisionnelle des crédits de paiement des différentes Autorisations de Programme du Budget principal de la manière suivante :

INTITULE DE L'AP	AP	CP 2014	CP 2015	CP 2016
REHABILITATION GROUPE SCOLAIRE P. FORT – J. MOULIN	1 000 000 €	100 000 €	900 000 €	0 €
EXTENSION DU CIMETIERE	750 000 €	0 €	500 000 €	250 000 €
REHABILITATION VOIRIE DES VILLAS	500 000 €	0 €	250 000 €	250 000 €

REÇU EN PREFECTURE

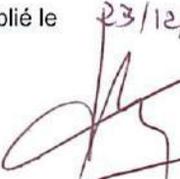
Le 23/12/2014

Application agréée E-legalite.com

- **Dit** que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal 2015,
- **Confirme** que la délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le 23/12/2014

Et publié le 23/12/2014

  P/Le Maire,
L'Adjoint délégué,

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

 
P/Le Maire,
L'Adjoint délégué,

REÇU EN PREFECTURE

le 23/12/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20141218-DEL14_130-DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 18-12-2014 – Délibération A5 – 14-131
7-1 Décisions budgétaires

AN 2014
14-131

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 18 décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Pascal ANDRE, Mme Armène ISIDORE, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, Mme Laurence DENAND, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Frédéric GROSBILLOT, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Joël DANIEL, procuration à Mme Sylvia PADIOU
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à Mme Virginie MEUNIER
M. Edward DANGELOT, procuration à M. Gilles LECOLE
Mme Nadette PRUVOST, procuration à Mme Valérie MASSICOT
M. Guy ESCRINIER, procuration à M. Dominique BELHOMME

Absent excusé :

M. Sébastien GUERIN,

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

12/12/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	27
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

12/12/2014

OBJET : BUDGET PRINCIPAL VILLE 2014 - DECISION MODIFICATIVE N°2

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°13-080 du Conseil Municipal du 18 décembre 2013 adoptant le Budget Primitif 2014,

REÇU EN PREFECTURE

le 23/12/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20141218-DEL14_131-DE

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la commission Finances - Urbanisme le 11 décembre 2014,

Ayant entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au Maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré, à la majorité (29 voix Pour, 2 voix Contre : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT, 1 Abstention : P. GOMMARD),

- **Approuve** la décision modificative n°2 comportant les opérations suivantes :

Dépenses d'investissement :

Chapitres	Comptes	Libellés	Montants
Chapitre 27		Autres Immobilisations Financières	1 049 600 €
27	2764	Créances sur des personnes de droit privé	1 049 600 €
Total Dépenses d'investissement			1 049 600 €

Recettes d'investissement :

Chapitres	Comptes	Libellés	Montants
Chapitre 024		Produit des cessions d'immobilisations	1 049 600 €
024	024	Produit des cessions d'immobilisations	1 049 600 €
Total Recettes d'investissement			1 049 600 €

- **Autorise** les modifications d'inscriptions budgétaires conformément au tableau ci-dessus,
- **Confirme** que la présente délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le 23/12/2014
Et publié le 23/12/2014
P/Le Maire,
L'Adjoint délégué,



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre

P/Le Maire,
L'Adjoint délégué,



REÇU EN PREFECTURE
le 23/12/2014
Application agréée E-legalite.com



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 18-12-2014 – Délibération A6 – 14-132
7-1 Décisions budgétaires

AN 2014
14-132

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 18 décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Pascal ANDRE, Mme Armène ISIDORE, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, Mme Laurence DENAND, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Frédéric GROSBAILLOT, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Joël DANIEL, procuration à Mme Sylvia PADIOU
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à Mme Virginie MEUNIER
M. Edward DANGELOT, procuration à M. Gilles LECOLE
Mme Nadette PRUVOST, procuration à Mme Valérie MASSICOT
M. Guy ESCRINIER, procuration à M. Dominique BELHOMME

Absent excusé :

M. Sébastien GUERIN,

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

12/12/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 33

Présents 27

Votants 32

DATE D'AFFICHAGE :

12/12/2014

OBJET : ADMISSIONS EN NON-VALEUR DE PRODUITS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°13-080 du Conseil Municipal du 18 décembre 2013 adoptant le Budget Primitif 2014,

REÇU EN PREFECTURE

le 23/12/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20141218-DEL14_132-DE

Vu les propositions d'admission en non-valeur des créances irrécouvrables par le comptable public (listes n°1355760233 et 1445150233),

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la commission Finances - Urbanisme le 11 décembre 2014,

Ayant entendu l'exposé de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au Maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (30 voix Pour, 2 Abstentions : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT),

- **Approuve** les admissions en non-valeur des créances irrécouvrables proposées par le comptable public (liste °1355760233 et 1445150233), au titre de l'exercice 2014 sur le budget principal, pour une somme de 14 429,61 €,
- **Précise** que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal 2014,
- **Confirme** que la présente délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le 23/12/2014

Et publié le 23/12/2014



P/Le Maire,
L'Adjoint délégué.

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre



P/Le Maire,
L'Adjoint délégué,

REÇU EN PREFECTURE

le 23/12/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20141218-DEL14_132-DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2014/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 18-12-2014 – Délibération A7 – 14-133
7-1 Décisions budgétaires

**AN 2014
14-133**

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille QUATORZE, le 18 décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sophie PRIMAS, Maire d'Aubergenville, Sénateur des Yvelines.

Présents :

Mme Sophie PRIMAS, M. Dominique BELHOMME, Mme Virginie MEUNIER, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Sylvia PADIOU, M. Philippe LEYMARIE, Mme Fabienne PAULIN, M. Armand MACHADO, Mme Claudine ARNOUD, M. Bernard GRIGY, Mme Denise AMBLARD, M. Gilles LECOLE, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Pascal ANDRE, Mme Armène ISIDORE, Mme Françoise HUENTZ, M. André GODINEAU, Mme Laurence DENAND, M. Didier JAHIER, Mme Valérie MASSICOT, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Frédéric GROSBILLOT, Mme Agnès CHEVALIER, M. Claude VANNYMEERSCH, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD.

Absents ayant donné procuration :

M. Joël DANIEL, procuration à Mme Sylvia PADIOU
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à Mme Virginie MEUNIER
M. Edward DANGELOT, procuration à M. Gilles LECOLE
Mme Nadette PRUVOST, procuration à Mme Valérie MASSICOT
M. Guy ESCRINIER, procuration à M. Dominique BELHOMME

Absent excusé :

M. Sébastien GUERIN,

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

12/12/2014

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	27
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

12/12/2014

**OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2014 – DECISION MODIFICATIVE
N°2**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°13-080 du Conseil Municipal du 18 décembre 2013 adoptant le Budget Primitif 2014,

REÇU EN PREFECTURE

Le 23/12/2014

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20141218-DEL14_133-DE

Considérant l'avis de la Commission Finances – Urbanisme en date du 11 décembre 2014,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),

- **Approuve** la décision modificative n°2 comportant les opérations suivantes :

Dépenses d'investissement :

Chapitres	Comptes	Libellés	Montants
Chapitre 23		Immobilisations en cours	126 000 €
23	2315	Installations, matériels et outillages techniques	126 000 €
Total Dépenses d'investissement			126 000 €

Recettes d'investissement :

Chapitres	Comptes	Libellés	Montants
Chapitre 23		Immobilisations en cours	126 000 €
23	2313	Constructions	126 000 €
Total Recettes d'investissement			126 000 €

- **Autorise** les modifications d'inscriptions budgétaires conformément au tableau ci-dessus,
- **Confirme** que la présente délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à M.
le Sous-préfet le 23/12/2014

Et publié le 23/12/2014



P/Le Maire,
L'Adjoint délégué.

Fait et délibéré en séance,
Le jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre


P/Le Maire,
L'Adjoint délégué.



REÇU EN PREFECTURE
le 23/12/2014
Application agréée E-legalite.com